

Inscription périodique des mercredis en APS

(Accueil PériScolaire)

NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM DE L'ENFANT :

ÉCOLE :

CLASSE :

	Janvier/Février 2023					
	04/01	11/01	18/01	25/01	01/02	08/02
« péricentre mercredi matin » 7h30/9h00						
mercredi « matin sans repas » 9h/12h						
mercredi « matin avec repas » 9h/14h						
mercredi « journée » 9h/18h						
mercredi « après-midi avec repas » 12h/18h						
mercredi « après-midi sans repas » 14h/18h						
« péricentre mercredi soir » 18h/18h30						

Mettre une croix dans les cases de présence

- Le repas est à réserver en mairie
- En demi-journée 12h00 ou 14h00 sont les horaires de départ ou d'arrivée
- Vous avez la possibilité de venir chercher votre enfant à partir de 16h45